

## La Communauté de Communes Bastides de Lomagne inaugure la nouvelle Zone d'Activité Economique de Cologne !



La Communauté de Communes Bastides de Lomagne inaugure la nouvelle Zone d'Activité Economique de Cologne !

Ce jeudi 19 septembre a eu lieu l'inauguration de la ZAE de Cologne en présence Madame la sous-préfète Nathalie DUCLOVEL-PAME, M. David TAUPIAC Député et Conseiller régional d'Occitanie, Philippe DUPOUY Président du Conseil Départemental, Jean Luc SILHERES Président CCBL, Pascal GOUGET Vice-Président au développement Economique à la CCBL, Cyril ROMERO Maire de Cologne, les élus, les partenaires ayant participé à l'élaboration de ce projet ainsi que les entreprises qui vont faire vivre cette zone en s'installant prochainement.

En 2020, la CCBL a été sollicitée par des entrepreneurs locaux qui souhaitent acquérir du foncier pour implanter leurs entreprises à Cologne. Le projet de la ZAE s'est lancé afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire et de les accompagner dans leur développement. Entre 2021 et 2022, il y a eu des études préalables, dépôt des demandes de subvention (Europe, Etat, région), acquisition d'un terrain de 2,5 hectares à un propriétaire privé et lancement des marchés publics. Les travaux d'aménagements ont été faits en 2023 avec la création de 7 lots viabilisés. En 2024, il y a eu la commercialisation de 4 lots à des entreprises locales (3 du secteur artisanat, 1 de transport).

3 lots sont disponibles à la vente (4668m<sup>2</sup> ; 1307m<sup>2</sup> et 881m<sup>2</sup>).

Ce projet a bénéficié au total de 434654€ de subventions par le biais de la DETR, de la région et du programme LEADER de l'Europe.

Contactez votre conseiller en CCBL – Marie Goursaud 06 68 74 90 18 [economie@ccbl32.fr](mailto:economie@ccbl32.fr) »